



Centre Interdisciplinaire sur les Droits Culturels

Faculté des Lettres et Sciences Humaines

Université de Nouakchott

BP : 3397

Tel : 00222.25 02 51 57 / 47 58 81 62

Email : centreidc2008@yahoo.fr

Les stratégies féminines d'accaparement des biens au sein des sociétés
africaines traditionnelles (Le cas de la société Haalpulaar)

Professeur Abdoulaye SOW
Enseignant chercheur en sciences sociales
Coordinateur du Centre Interdisciplinaire sur les Droits Culturels
Faculté des Lettres
Université de Nouakchott
Mauritanie

BP : 3397 Nouakchott Mauritanie

La compréhension des stratégies féminines d'accaparement des biens au sein des sociétés africaines traditionnelles suppose un détour par le **Patriarcat**. En effet dans une société patriarcale, les hommes détiennent la réalité du pouvoir et le contrôle des biens. Les femmes se devaient d'initier des stratégies pour obtenir le maximum de biens et de faveurs. Elles ont compris que le **MARIAGE** constitue une étape capitale et une occasion de **TAILLE** pour s'accaparer des biens. Cette stratégie est articulée autour d'un ensemble de pratiques.

Les pratiques culturelles féminines

Λε Ψεττιννδε

Λε Νψυμβορδι

Λε Ψαθνγε

Λε Χυδγολ

Λε Νψαμ Γαωρι

Λε Μοροολ

Λε Πυδγολ

Λε Χετταλ

Λε Γυππολ

Λε Νφεενααρι

Λε Ποζονδιρααλ

Les manifestations des pratiques culturelles féminines

Λε Ψεππιννδε

Cette pratique culturelle consiste à envoyer une Délégation pour informer officiellement les parents de la fille, de la demande en mariage.

Λε Νψυμβορδι

Etymologiquement le terme le fait de « clôturer ». Cette pratique consiste à sceller officiellement la demande de mariage et dissuader les potentiels candidats.

Λε Ψαθνγε

Cette pratique culturelle renvoie à toutes les activités marquant la célébration du mariage.

Λε Χυδγολ

Cette pratique culturelle consiste à « cacher » la nouvelle mariée, le jour de la nuit des noces.

Λε Νψαμ Γαωρι

Cette pratique culturelle consiste à donner de quoi faire un copieux repas à la nouvelle mariée.

Λε Μοροολ

Cette pratique culturelle renvoie à la satisfaction d'un besoin esthétique. La nouvelle

mariée a droit à une séance pour se tresser ou disons une séance de tressage.

Λε Πυδγολ

Cette pratique culturelle renvoie au protocole esthétique. La nouvelle mariée a droit à une séance pour mettre son henné.

Λε Χετταλ

Cette pratique culturelle est destinée à interpeler les amis du nouveau marié.

Λε Γυππολ

Cette pratique culturelle renvoie à la séance de lingerie des habits de la nouvelle mariée.

Λε Νφεενααρι

Cette pratique culturelle consiste à offrir un cadeau à la nouvelle soit durant les festivités du mariage ou bien après lors de l'accouchement afin de lui témoigner sa satisfaction

Λε Ποζονδιρααλ

Cette pratique culturelle vient en **AMONT** de toutes les pratiques **CULTURELLES** et consiste à permettre une compétition saine entre les différents **CANDIDATS** afin que la jeune fille célibataire choisisse l'élu de son cœur.

Conclusion

Pour légitimer toutes ces pratiques les femmes défendent l'argument selon lequel « **LA GRATUITE MATRIMONINIALE** » pousse toujours un homme à négliger son épouse. Une femme se mérite et le mariage a un coût.

∇Σα ηοκκαμα δεββο α ταμπαανι ωελσιντο ζυμ∇

∇Νι ποτμι αδδατα δεββο∇

∇Ο ωαζι ηυφφααφι ηα τιμμι ο φαωι ηεν γοσι ε τυφαμ∇

∇Σα νανι δεωγαλ ωελ ηα σααρα νεβαμ τεθε νψαμλαακα∇

∇Σα νανι δεββο αμεν συδεταακε σεψλααπε γορκο πελλιτι ψοπωδε∇

Ce genre d'arguments culturels **OCCULTE** cependant un point essentiel. Chaque pratique suppose un **CACHET** et de e nos jours, encore toute simplification des procédures du mariage reste très mal perçue dans l'imaginaire populaire des Haalpulaar'en